

Une solution religieuse à un problème politique

Par James George

Si l'année 1978 doit être «l'année de la paix» au Proche-Orient, il faudra que gouvernements et hommes de bonne volonté se livrent à une réflexion plus rigoureuse qu'ils ne semblent le faire, du moins aux yeux d'un Canadien observant la scène israélo-arabe depuis les coulisses. Bien qu'en cette période de grâce où un règlement authentique est peut-être bien en vue, la volonté des deux parties de trouver une solution au plus dangereux affrontement de notre temps ne fasse aucun doute, il est par trop facile pour les étrangers au conflit de laisser la responsabilité du dialogue aux dirigeants politiques des États les plus directement concernés. Jusqu'à un certain point, c'est normal. Les étrangers n'ont pas à s'immiscer dans ce qui ne les regarde pas. Mais dans le cas de Jérusalem, le cercle des intéressés légitimes est beaucoup plus vaste. En effet, si la communauté internationale ne fait pas entendre sa voix, la pierre angulaire de l'Arche de la concorde au Proche-Orient risque de faire défaut aux États négociateurs, que ce soit à Genève ou ailleurs.

J'affirme ceci pour deux raisons: d'abord parce qu'à mon avis il ne peut y avoir de paix durable dans la région à moins qu'intervienne pour Jérusalem — en pratique comme en théorie — une solution qui permette aux musulmans, aux chrétiens et aux juifs d'avoir libre accès aux Lieux saints, et ensuite, parce que je ne crois pas qu'on puisse négocier une entente politique à cet égard. Politiquement, ce problème est insoluble. Est-il possible, pourtant, de le sortir du contexte politique et de le transposer dans un cadre entièrement nouveau qui respecte cependant une tradition religieuse profondément enracinée dans l'histoire?

Dans le cadre des négociations politiques, si toutes les parties intéressées, y compris les superpuissances, fournissent un effort considérable, j'anticipe des progrès sur la question du retrait des territoires occupés (conformément à la résolution 242 de l'Assemblée générale des Nations Unies), sauf dans le cas flagrant de Jérusalem. On pourra peut-être même s'entendre sur la création d'un foyer national palestinien et garantir à la ronde que personne ne sera rejeté à la mer ou effacé des nouvelles cartes. Mais de tels progrès — si ardemment souhaitables — seront-ils réalisables si Jérusalem

demeure, aux yeux des Arabes et des musulmans du monde entier, un territoire occupé par Israël? Dans ces conditions, peut-on imaginer le regretté roi Fayçal d'Arabie Saoudite réalisant jamais le rêve de toute sa vie: prier dans la mosquée d'Al-Aqsa, dont la coupole argentée scintille aux côtés de la coupole dorée du Rocher? Politiquement, c'est une pierre d'achoppement pour les deux camps.

Internationalisation de Jérusalem

S'il doit y avoir une solution autre qu'un règlement militaire de fait (ce que nous avons à l'heure actuelle) ou un renversement militaire de la situation présente (ce que les Arabes tenteraient tôt ou tard), la seule «troisième force» susceptible de transcender la perpétuelle situation d'affrontement militaro-politique et d'imposer une solution apte à satisfaire tous les intéressés, c'est l'internationalisation de Jérusalem comme Ville sainte, sous une administration religieuse composée de juifs, de musulmans et de chrétiens. En dépit des formidables difficultés que pose cette entreprise, un tel régime pourrait, à mon sens, devenir réalité si les trois grandes religions de la terre le voulaient vraiment. L'échec est inévitable si cette idée n'éveille pas chez elles un intérêt sincère. En notre qualité de descendants des «gens du Livre» (pour reprendre les termes du Coran), nous devons souhaiter ardemment ce dénouement, animés en cela par la même passion que suscitait au moyen âge «l'appel» de Jérusalem.

Chacune de ces trois religions peut revendiquer cette solution en vertu d'un droit historique légitime. Nous devons prendre davantage conscience de la validité des revendications de part et d'autre, car nous

M. George a récemment quitté le ministère des Affaires extérieures pour se consacrer à la rédaction et à la réalisation d'émissions pour la télévision. Sa dernière affectation a été celle d'ambassadeur en Iran et au Koweït. Il a également été haut-commissaire du Canada au Ceylan et en Inde. Antérieurement, il avait été affecté à Athènes, New York et Paris. L'article ci-contre n'engage que l'auteur.